

## Assemblée Générale du 15 mars 2019

ASSOCIATION « **MLCC85** » Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en Vendée.

Présents : Catherine Boivineau, Joëlle Delamure, Nehru Hattais, Armelle Mornet, Vianney Lagarde, Chantale Thévenot et Pierre Sylvestre.

Absents représentés : Charles Berdoll (pouvoir Nehru Hattais).

§§§§§§§§

8 personnes présentes ou représentées donc le quorum de 25 n'est pas atteint et il ne peut donc y avoir d'élection au CA. Il y a 107 adhérents à ce jour, dont 38 professionnels.

La séance a débuté par un remerciement à toutes les personnes présentes à cette troisième Assemblée Générale.

§§§§§§§§

### DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### Lecture du rapport moral :

Le but de l'association est de gérer une monnaie locale en Vendée : **Le Vendéo**. Ce qui permet de favoriser les circuits courts et la production locale, bio ou non.

« Je voulais rappeler que l'association MLCC85, monnaie locale complémentaire citoyenne du 85 a pour but de mettre en place d'une monnaie locale en Vendée. Notre propos est de valoriser les métiers locaux, le savoir-faire local, de mettre en place une monnaie non spéculative qui soit au service du territoire et de ses habitants et favorisant les circuits-courts. C'est en mettant en place ces éléments, et dans cet ordre- là, que nous agissons également sur l'environnement. »

« Actuellement, nous avons des difficultés à mobiliser des consommateurs, qui sont, par essence, le combustible d'une monnaie locale. Si personne ne fait de transactions en Vendéo, le but de la monnaie, qui est essentiellement de s'échanger entre les différents acteurs de l'économie, n'est pas atteint. En effet, ce ne sont pas in-fine le nombre de commerçants qui fait la réussite d'une monnaie mais bien le nombre de consommateurs et la valeur des échanges en Vendéo. Plus ces échanges seront importants, plus la monnaie pourra créer de richesses. »

« Je tenais également, à remercier Monsieur le Maire de Venansault, Monsieur Laurent Favreau, qui nous prête régulièrement et gracieusement une salle pour les besoins de nos réunions, nous prête également du matériel lorsque nous en avons besoin. J'en profite également pour remercier tous ceux et celles qui sont allés au-delà des 10 euros de l'association afin de nous aider dans le démarrage de l'association ainsi que ceux et celles qui se sont prêtés au jeu de la communication en participant aux tournages télé ou aux rencontres avec des professionnels. C'est aussi grâce à eux que

nous avons réussi à nous faire connaître parmi les médias et qu'il existe aujourd'hui beaucoup de vendéens qui connaissent le nom de la future monnaie, le Vendéo. »

### **Lecture du rapport activité :**

Présentation d'un PowerPoint de tous les travaux effectués depuis 12 mois, durant l'année 2018 :

### **Rencontres avec des personnalités publiques :**

Anne Aubin-Sicard, première adjointe de la ville de La Roche sur Yon.  
Bernard Violain, membre du PCF de Vendée.  
Marie-Françoise Michenaud, membre du PCF vendéen.

### **Rencontres avec les médias :**

Ouest-France  
Le Journal du Pays Yonnais  
La Radio RCF et Radio Nantes  
Radio Challans  
FR3 Pays de Loire (Réalisation de deux reportages sur la monnaie)  
Magazine Roche+  
Revue Sens Dessus-Dessous

### **Rencontres lycéens et associations :**

Gilets jaunes du Bois-de-Céné, à leur invitation  
Deux conseillers municipaux de Clisson pour une formation sur les MLC  
Christi Cohen, l'Île d'Yeu

Association Emmaüs (Vairé, Les Essarts)  
Association Trait d'Union (Écocyclerie)  
Association INOVÉE (Saint-Gilles)  
Association l'Art'Mada (DAMVIX)

### **Présence à des manifestations :**

Salon du Savoir-Faire Vendéen 2018 (2.500 visiteurs)  
Tous dans le même Bateau  
Solidar'Sion à Saint-Hilaire de Riez  
Fête de la Musique à Damvix  
Écocyclerie Yonnaise  
Fête du Sport au Plan d'eau du Moulin Papon  
Ciné-débat et concert à Damvix  
Salon du Zéro Déchets  
Animation au Marché de Léopold à La Roche sur Yon  
Soupe-party à Damvix  
Réunion Gilets Jaunes au Bois-de-Céné

## **Bordas Éducation**

La société Bordas Éducation a fait une demande pour intégrer la vidéo explicative du Vendéo dans ses manuels et des kits scolaires. Ceux-ci seront ensuite proposés aux collégiens de 1<sup>ère</sup> SES ainsi qu'aux professeurs animant ces cours.

L'autorisation a été donnée par le Conseil d'Administration.

## **Liste des services publics acceptant le Vendéo :**

Voir sur le site web de l'association

## **Démonstration du e-Vendéo**

Messieurs Pierre Sylvestre et Romain Leclerc, qui travaille sur une mise en place d'une application de Vendéo électronique et de paiement par smartphone ont fait une démonstration de la future monnaie électronique vendéenne.

Celle-ci sera (si tout va bien) lancée en début juin 2019 pendant la Foire/Expo de la Roche sur Yon.

## **Prévisions pour 2019 :**

Continuer à faire parler médiatiquement du « Vendéo »

De nouvelles rencontres avec les institutions et les responsables des organismes susceptibles de nous faire avancer.

Organiser des rencontres publiques afin de se faire mieux connaître

Poursuivre la campagne d'adhésion auprès des professionnels et des associations

## **Rencontres et manifestations prévues en 2018 :**

Rencontre Nationale des MLCC à Bordeaux (33)

Conférence avec Philippe Derruder

Documentaire FRANCE3 sur les MLCC

« Salon du Savoir-Faire Vendéen 2019 »

## **Lecture du rapport financier :**

Un Excel de projection des comptes 2018 est présenté : pour ce premier exercice un résultat positif de 276,85 € est annoncé.

Le budget prévisionnel de 2019 s'établit à 1.126€.

A la suite de cela, nous passons aux votes de ces trois rapports et du vote pour la modification de l'article XXI des statuts, dont voici les résultats :

### **Votes de l'Assemblée Générale**

	Approuvé	Contre	Abstention
RAPPORT MORAL 2018	8	0	0
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018	8	0	0
RAPPORT FINANCIER 2018	8	0	0
MODIFICATION ARTICLE XXI	8	0	0

### **Information :**

Le vote à l'unanimité de 8 sur 8 permet la validation de la modification des statuts pour se conformer à une exigence des services fiscaux dans le cadre d'une demande pour devenir une association « d'intérêt général » permettant ainsi une possible défiscalisation des dons.

### **ARTICLE VINGT-ET UN - Dissolution**

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues par les statuts, le(la) Président(e), ou à défaut l'un des deux membres-fondateurs, se chargera de celle-ci. Après la restitution du fond de garantie, conformément au Règlement Intérieur, l'actif, s'il y a lieu, sera ~~dévolu conformément aux lois et règles en vigueur~~ **versé à parts égales aux associations gérant les monnaies locales suivantes dans les départements voisins de Loire-Atlantique (Retz'L et ROZO) et Maine-et-Loire (MUSE).**

§§§§§§§§

Puis nous sommes passés à la partie convivialité avec dégustation de boissons locales avec tous nos remerciements pour cette soirée pleine de promesses et de solidarité.